



Le samedi 22 novembre 2008,

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2008

Accueil à 8h45 : café, jus de fruit...

Début de séance à 9h30.

Présentation des 43 participantes : quelques sages-femmes ne sont encore pas membre de l'association, elles adhèrent en début de séance.

Nous comptons parmi nous Nathalie des dossiers de l'obstétrique et Marion étudiante sage-femme dont le sujet de mémoire porte sur l'accouchement physiologique.

Pour des raisons pratiques la séance débute par la présentation de la première page du nouveau site ansfl.org (prochainement en ligne).

La séance se poursuit par la lecture des différents rapports :

Rapport moral

par la présidente Laurence Platel.

Nous venons de passer une année difficile. Le CA fonctionne à 7 membres au lieu des 9 habituels depuis la dernière assemblée générale qui avait été largement perturbée par les grèves de transports.

Ce conseil d'administration restreint a pourtant dû gérer les nombreux dossiers en cours, de nouveaux projets, le développement d'un département formation, le travail sur le rapprochement « technique » avec l'UNSSF, la refonte du site Internet, etc. Nous avons eu bien du mal à tenir la barre et nous avons récemment lancé un SOS, heureusement entendu par quelques unes de nos consœurs. Merci à elles !

Nous poursuivons notre travail mais le rapport d'activité vous montrera comme il est difficile de parvenir à nos fins.

Nos actions s'articulent autour de trois axes :

1. donner tous les moyens aux libérales pour proposer un accompagnement global : ouverture de plateaux techniques, expérimentations des Maisons de Naissance, résolution du problème de l'assurance pour les accouchements à domicile et, enfin, prise en compte de cet accompagnement à domicile par les réseaux de santé ;
2. participer à la réflexion sur les évolutions en périnatalité, que ce soit au sein de la CNN, du CASSF ou en étant présentes dans toutes les réunions et congrès où l'ANSFL est invitée à prendre la parole ;
3. partager et améliorer nos pratiques : par le lien qu'est la Lettre aux adhérents et par la mise en place de journées de formation labellisées ANSFL.

Nous continuons, par ailleurs, à travailler sur un partenariat syndicat/association qui, si vous en êtes d'accord, devrait se concrétiser par la création d'un GIE au début de l'année 2009. Cela devrait nous permettre une plus grande visibilité dans nos actions avec une adresse (et un coin de bureau) sur Paris, la possibilité d'envisager quelques heures de secrétariat et, de façon plus générale, une mutualisation des moyens et des énergies entre l'UNSSF et l'ANSFL.

Malgré tout nos effort, les projets que nous défendons depuis de nombreuses années ont bien du mal à éclore ; les opposant s'arque boutent , les politiques font la sourde oreille, les partenaires ont d'autres priorités...

Nous sommes pourtant dans le vrai : dans un contexte de crise économique, de pénurie annoncée d'obstétriciens, de diminution des lits d'hospitalisation, de réduction des personnels... le développement de l'exercice libéral, dans l'ensemble de nos compétences, serait à la fois une réponse à ces problématiques et un gage de qualité.

Grossesses, accouchements et suivis postnataux physiologiques sont de notre ressort. Une meilleure organisation des soins devrait nous permettre de prendre toute notre place dans l'accompagnement de ces situations. Cela aurait pour mérite de désengorger les maternités, d'offrir une alternative aux salariées peu satisfaites de leurs conditions d'exercice, de permettre des économies à l'assurance maladie et surtout de répondre à une attente grandissante des parents pour un accompagnement plus confiant et moins technicisé.

Il ne s'agit pas d'imposer ce type de prise en charge mais de le rendre accessible au plus grand nombre, par une organisation des soins périnataux et par une communication différente cessant de tableur sur le risque...

La route est encore longue avant que cela ne s'impose comme une évidence aux yeux de tous.

Merci à vous toutes de nous encourager à poursuivre.

Rapport d'activité

par la secrétaire Madeleine Moyroud.

1. Le département formation. 2008 : C'est la création et l'organisation du département formation. Ces formations pourront être prises en charge par le FIF-PL ou Sages-femmes formation. Cette année 4 formations ont été proposées :

- « Approche eutonique de la rééducation postnatale » les 9 et 10 juin animé par Martine Philippe, Sage-femme.
- « Compagnonnage » animée par Jacqueline Lavillonnière le 20 septembre.
- « Consultations prénatales connaissances indispensables pour se lancer » le 21 novembre animée par Laurence Platel.
- « Consultation postnatale et suivi du bébé » animé par Jacqueline Lavillonnière le 23 novembre.

2. La revue : LA LETTRE. Elle incarne le lien entre toutes les adhérentes. Laurence Platel en est la rédactrice, elle nous propose au rythme des saisons les infos de l'ANSFL, les infos Professionnelle, un grand dossier et des témoignages. Cette revue est la votre et nous vous invitons à y participer.

3. Le site. Le site fait peau neuve ainsi que le logo, vous aurez le plaisir de les découvrir bientôt grâce à Isabelle et Etienne Bar.

Isabelle répond aux nombreuses questions qui sont adressées par mail, elle est secondée depuis quelques semaines par Véronique Goulet.

4. Le GIE. Création d'un groupement d'intérêt économique avec le syndicat UNSSF, il nous permettra de mutualiser les moyens, secrétariat et locaux. L'élaboration de ce projet suit son cours avec la participation très active de Jacqueline Lavillonnière.

5. L'ANSFL représente les Sages-femmes libérales au sein des différentes instances, commissions, assemblées, réunions diverses et multiples, vous pouvez lire les comptes rendus de toutes ces réunions dans LA LETTRE.

- Réunions sur Les maisons de naissances : Le cahier des charges

permettant d'encadrer l'expérimentation des maisons de naissances en France et son annexe technique a été présenté par la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS) à la fin du mois de février.

- Laurence Platel, présidente de l'ANSFL et Jacqueline Lavillonnière présidente de l'UNSSF ont fait un courrier commun à l'attention de Madame Podeur directrice de la DHOS pour affirmer leur désaccord avec cette version du cahier des charges et poser les questions qui restent sans réponse au sujet du statut juridique.
- Réunions pour le LMD : Il s'agit d'un groupe de travail relatif à la mise en place de la démarche LMD, les questions et réflexions de ce groupe seront reprises par le conseil de perfectionnement.
- Commission Nationale de Naissance Chantal Birman, Laurence Platel et Jacqueline Lavillonnière ont participé à ces réunions au cours desquels différents sujets ont été abordés : les centres périnatals de proximité avec hébergement, les maisons de naissances et des questions diverses.
- AIAS. Jaqueline Lavillonnière continue son travail auprès des assurances, le problème se pose toujours pour les AAD.
- Madeleine Moyroud était présente pour L'ANSFL à l'Assemblée générale de La SHAM (groupement de mutuelles d'assurances).
- HAS. L'ANSFL est régulièrement sollicitée par la Haute Autorité de Santé pour participer aux différentes études et évaluations.
- CASSF : Collectif des Associations & Syndicats des Sages-femmes. Chantal Birman et Madeleine Moyroud représentent L'ANSFL. L'Assemblée Générale a eu lieu le 12 septembre dernier, l'ensemble du CA a voté le nouveau bureau : l'ANSFL en a été élue présidente, en la personne de Chantal Birman.

6. Les courriers et communiqués communs ANSFL/UNSSF. Communiqués « AAD et Doula ». Courriers à Madame Bachelot et à Madame Keller.

7. L'ANSFL était présente :

- Stand aux Journées du Collège du mois de février M. Maingues, S. Lepoul Petit
- Assemblée Générale du COD de Saône et Loire pour présenter L'ANSFL. M. Maingues, M. Moyroud.
- 5eme congrès national des étudiants sages-femmes. C. Lebecel
- Grand prix Evian des Ecoles de Sages-Femmes. M. Moyroud.
- Assemblée générale du COD de L'Ain pour parler de l'AAD. V. Eppensteiner, S. Joyeux.

Rapport financier

par la trésorière Isabelle BAR.

(les bilans à fin 2007 et au 10 novembre 2008 ont été distribués aux participantes et sont parus dans la revue)

Comme les années précédentes depuis que je suis trésorière et que je fais donc, avec l'aide d'Etienne, mon mari, la comptabilité de l'association, on note un bilan globalement positif.

La disponibilité au 10 novembre est très importante (20 350, 30€) mais, d'ici la fin de l'année, il va y avoir d'autres dépenses : les frais pour l'AG ainsi que tout ce qui concerne le « relookage » du site n'ont pour l'instant pas été comptabilisés. En contre partie, il y aura aussi des recettes (adhésions, réadhésions) . Il est donc aujourd'hui difficile d'affirmer quel sera le bilan de fin d'année ; on peut juste dire qu'on n'aura pas à utiliser les réserves constituées au préalable pour qu'il reste équilibré.

Les dépenses essentielles sont, comme d'habitude, les postes « édition » (= la revue) et frais de déplacements des membres du CA.

Du côté des recettes, l'essentiel provient des cotisations. En l'état actuel des choses rien ne justifie de l'augmenter : elle reste donc à 50€ pour 2009.

De façon positive, on note une augmentation des adhérents : 300 pour 2008, soit 60 de plus qu'en 2006. On peut cependant relever que parallèlement le nombre des sages-femmes libérales a aussi augmenté de façon considérable puisqu'on en dénombre près de 3000 actuellement. Les non réadhésions ne nous sont généralement pas expliquées or il pourrait être utile de mieux comprendre en quoi certains adhérents ne se retrouvent pas dans ce que propose notre association.

Cette année encore , après relances par mail, un rappel de cotisation a été envoyé par voie postale à celles et ceux qui n'avaient pas réglé leur cotisation fin

mai. Afin d'éviter les frais et la dépense d'énergie qu'occasionne une telle relance, l'idéal serait que toutes les réadhésions se fassent le plus tôt possible. Cette année le bulletin de réadhésion sera imprimé à part et envoyé avec la revue d'hiver. Pour limiter les frais postaux, les reçus de cotisation sont, sauf demande contraire, envoyés par mail.

Vient ensuite un temps de débats :

COMMENT FAIRE CONNAÎTRE LA PROFESSION ET MIEUX LA DÉFENDRE :

- Chantal Birman donne des explications sur le collectif des Associations & syndicats des sages-femmes (CASSF), elle présente l'histoire du collectif et son action. Présentation de l'ICM : International Confederation Midwives et intérêt d'adhérer à cette association par l'intermédiaire du CASSF
- Farida Hammani : communiquer dans la presse locale au nom de l'ANSFL. Chiffrer le coût d'une campagne audiovisuelle de promotion de la profession ; idée à soumettre au CASSF.
- Laurence Platel : contacter les politiques : 377 sages-femmes pour 377 députés...

Elle propose de préparer des dossiers de presse sur les sujets qui sont au cœur de l'action de l'ANSFL (accompagnement global, plateau technique, MdN, AAD, qualité des soins, accompagnement à la parentalité, etc), avec des chiffres extraits d'études permettant d'appuyer nos positions.

Il serait intéressant de créer un groupe de travail avec les jeunes sages-femmes car elles manipulent parfaitement l'informatique, l'anglais et la recherche en ligne.

COMMENT FAIRE CONNAÎTRE L'ANSFL ?

- profiter des formations pour se faire connaître.
- faut-il mettre une liste des sages-femmes libérales adhérentes sur le site ?
- objectif pour les 2 ans à venir : intervenir dans toutes les écoles de sages-femmes pour présenter l'association et l'exercice libéral

Chantal Birman : la pratique libérale a besoin de communiquer, d'échanger, elle rappelle l'article 17 des statuts qui prévoit la possibilité de se porter partie civile.

ASSURANCE

Jacqueline Lavillonnière rappelle les différentes démarches auprès des assurances.

L'ANSFL participe au Conseil d'administration de l'AIAS depuis plusieurs années. L'AIAS après avoir changé ses statuts se nomme maintenant Association Interprofessionnelle des Acteurs du Soins et du Social.

Elle est composée de 3 collèges :

- Collège des Membres de droits : SHAM (pour les RCP – MIPS et RADIANCE pour la prévoyance)
- Collège des Membres personnes morales : actuellement 6 assoc et ou syndicats dont UNSSF et ANSFL
- Collège Membres individuels : formé de tous les individus adhérents non rattachés à une assoc ou syndicat.

Chaque adhérent peut être à la fois individuel et pourtant être rattaché à un membre personne morale.

L'ANSFL doit proposer l'un de ses membres aux prochaines élections.

La SHAM, mutuelle spécialisée dans l'assurance des établissements de santé, assure depuis peu les personnes. Leur offre globale proposée à l'AIAS pour les sages-femmes s'élève à 1020€ par an, pour la pratique des échographies, consultations et accouchements sur plateau technique.

A l'issue de la prochaine AG de l'AIAS, le nouveau CA pourrait proposer des tarifs préférentiels aux adhérents des associations membres.

La Médicale de France propose une RCP pour les accouchements sur plateaux techniques aux environs de 700€/an.

La MACSF propose la même chose pour un tarif de 2700 € par an.

Il n'y a pas d'assurance pour les accouchements à domicile. Actuellement une action est mise en place pour faire un recours auprès du Bureau Central des Tarifications.

LES DOSSIERS AUDIPOGS

Il faut poursuivre le recueil des données. Même si nous n'avons pas pour le moment de statisticien qualifié pour les exploiter, ces données sont précieuses car elles permettront de réaliser des études sur la pratique de l'accouchement par les sages-femmes libérales.

Une version informatique est en cours de création afin que chaque sage-femme puisse saisir directement ses dossiers.

Le questionnaire du conseil national de l'ordre à propos des accouchements à domicile :

Il semble difficile d'évaluer une demande quand il n'existe pas de réelle offre. L'ANSFL avait proposé que la question du désir d'AAD soit systématiquement posée à tous les parents pendant une semaine.

LE Conseil National de l'Ordre n'a pas retenu cette proposition. En répondant à ce questionnaire, il ne faut donc pas hésiter à en souligner les écueils, commenter les questions, et argumenter les réponses.

VOTE DES RAPPORTS

50 votants (41adhérentes présentes et 9 pouvoirs)

- Rapport moral voté à l'unanimité
- Rapport d'activité voté à l'unanimité
- Rapport Financier voté à l'unanimité.

Vote sur la création du GIE :

- 48 voix pour
- 2 abstentions

Election du Conseil d'Administration :

Conseil d'administration actuel : Isabelle Bar, Chantal Birman, Jacqueline Lavillonnière, Sidonie Le Poul Petit, Michèle Maingues, Madeleine Moyroud, Laurence Platel

Tiers sortant : Chantal Birman , Jacqueline Lavillonnière, Madeleine Moyroud

Candidates : Amélie Battaglia , Chantal Birman, Anne Morandea, Jacqueline Lavillonnière, Madeleine Moyroud, Anne-Sophie Painblanc

Selon les modalités inaugurées lors de l'assemblée générale 2006, chaque candidate expose pourquoi elle postule au conseil d'administration.

AMÉLIE BATTAGLIA :

Beaucoup de rire, de nombreux sujets sérieux abordés... Tellement d'espoir au travers de ces divers discussions animées, tout ceci dans une atmosphère toujours respectueuse de chacune... On discute physiologie, accompagnements, plateaux techniques, HAD, évolutions des études, recherches, communication, santé publique... Alors, comment ne pas dire oui, comment ne pas avoir envie de rejoindre cette famille!

Quand au travers de toute ces (Sages)Femmes je retrouve les vrais valeurs qui m'ont conduite à ce que je suis aujourd'hui, comment ne pas être tentée de puiser encore et encore auprès de vous les ressources nécessaires pour avancer...

Je crois en vous, je crois en la sage-femmerie mais surtout et avant tout j'ai foi en toutes les femmes, tous les couples que je rencontre.

Pour eux, pour leur bien être, pour le respect de la physiologie, pour le respect des familles, je veux me battre. Pour l'avenir de notre profession, je veux me battre. Je serais fière de mener ces combats à vos côtés, avide de partager vos expériences et de pouvoir les mettre à profit. Je suis honorée de vous proposer mes services pour vous aider à divulguer largement, très largement toutes ces idées!

CHANTAL BIRMAN :

Renouvellement du mandat de 2006 (cf Lettre « Hiver 2006 »)

JACQUELINE LAVILLONNIÈRE :

Adhérente de l'ANSFL depuis sa création, j'en ai suivi les évolutions depuis 25 ans.

Présidente pendant 9 ans, c'est un peu ma famille en « sagefemmerie » !

L'ANSFL c'est le lieu de tous les possibles, du partage des idées, de l'élaboration des utopies que mon syndicat peut tenter de mettre en scène. C'est un espace de liberté et de bonne humeur. Autant de bonnes raisons de continuer... Pour le plaisir.

ANNE MORANDEAU :

Mon entrée dans le CA de l'ANSFL... C'est, tout d'abord, l'histoire d'une rencontre grâce à laquelle je me suis retrouvée à l'AG...

Puis, c'est l'histoire de cette rencontre avec vous, sages-femmes de l'association, que vous investissez pour que notre profession soit valorisée... Mais cet engagement ne se fait pas sans quelques peurs... Il faut parfois se lancer dans l'aventure, se jeter à l'eau, accepter de perdre ses repères pour en gagner des nouveaux. C'est un moment fort de la vie que d'arriver dans une nouvelle famille !

Pour moi, entrer dans le CA signifie travailler ensemble pour que chacun(e) individuellement trouve sa place, sa force !

Ce qui me tient à cœur, c'est de faire (re)connaître les différentes facettes de notre profession de sage-femme pour qu'enfin en France les compétences des (sages-)femmes soient reconnues.

Je crois en ces petits riens qui finissent par faire un grand tout ... J'espère être l'un de ses petits riens !

MADELEINE MOYROUD :

Je participe au CA depuis l'AG de 2003. Nous étions très peu de participantes ce jour là, tellement peu nombreuses que nous avons toutes été invitées au repas et à participer au CA !

Un peu perdue au début je me suis contentée d'observer puis j'ai pris le poste de secrétaire qui était vacant. Ce n'est pas toujours facile de se retrouver dans les papiers, surtout pour les tâches administratives et pour une sage-femme pas très cartésienne ! Mais je persévère et je suis heureuse de renouveler mon mandat pour un an.

Je représente l'ANSFL au CASSF avec Chantal Birman depuis un an déjà. C'est un réel plaisir de pouvoir échanger et travailler pour notre profession au sein du CA de l'ANSFL et du CASSF.

Et quelle satisfaction de me retrouver dans cette conviviale AG 2008 et aussi nombreuses...

ANNE-SOPHIE PAINBLANC :

« L'appel aux bonnes volontés » publié par le conseil d'administration dans La Lettre de l'été 2008 m'a touché droit au coeur...

Effectivement, moi aussi j'ai « un cabinet à faire tourner » (dixit l'article cité), des visites à domicile le soir, des consultations téléphoniques qui s'éternisent.

Tout cela à conjuguer avec mon compagnon, mes petits bouts de choux en bas âge qui réclaaaaaament des câlins, les tétées, l'école, l'assistante maternelle, tirer mon lait, mes amis, ma famille, mes engagements dans d'autres associations.

Mais malgré cette vie bien remplie la conclusion de cet article « l'ANSFL n'est rien sans l'investissement de chacun de ses adhérents... » résonne fort en moi...

Je ne veux plus me reposer sur les autres en espérant que notre profession soit plus connue, reconnue, valorisée... je suis tellement reconnaissante de tout ce que l'ANSFL a déjà fait... et tellement de projets à venir... alors moi aussi je veux m'investir, moi aussi je veux apporter ma force, mon énergie même si le temps que je peux consacrer est minime. Un petit de temps + un petit peu de temps + un petit peu de temps = beaucoup de temps !

Plus nous serons nombreuses, et plus le travail sera partagé et donc moins lourde sera la charge de travail... à bon entendeur !

Sont réélues :

- Chantal Birman : 50 voix
- Jacqueline Lavillonnière : 50voix
- Madeleine Moyroud : 50 Voix

Nouvelles élues :

- Amélie Battaglia : 50 voix
- Anne Morandeau : 50 voix
- Anne Sophie Paimblanc : 50 voix

Nouveau CA :

Isabelle Bar, Amélie Battaglia, Chantal Birman, Jacqueline Lavillonnière, Sidonie Le Poul Petit, Michèle Maingues, Anne Morandeau, Madeleine Moyroud. , Anne Sophie Paimblanc, Laurence Platel .

Élection du bureau :

- Présidente : Laurence Platel
- Trésorière : Isabelle Bar
- Secrétaire : Madeleine Moyroud
- Secrétaire adjointe : Michèle Maingues

Après un repas sympathique à défaut d'être gastronomique, l'après-midi a été un moment d'échanges et de débats sur le thème :

Sage-femme, la globalité de la prise en charge, avec les interventions de :

- Sylvie Eskénazi : Accompagnement Global de la naissance en plateau technique,
- Annie Baud Leboeuf : Prise en charge globale et réseau
- Laurence Platel : Un an auprès d'une femme ...
- Sidonie Le Poul Petit : Comment l'AAD vient aux sages-femmes...